RAPPORT DES SYNDICS NATIONAUX
Période du 1er janvier au 31 décembre 2024

INTRODUCTION

Notre réunion de vérification a eu lieu au bureau national du SCFP, à Ottawa, du 2 au 6 juin 2025. Le lundi 2 juin 2025, Candace Rennick, secrétaire-trésorière nationale du SCFP et Mark Hancock, président national du SCFP, nous ont rencontrés.

Dans le cadre de nos fonctions de syndics, nous avons examiné les informations financières qui nous ont été communiquées et nous avons eu accès aux procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil exécutif national (le « Conseil »). Nous avons examiné la version préliminaire des états financiers au 31 décembre 2024 de la Caisse générale, de la Caisse nationale de défense et de la Caisse nationale de grève. Nous avons aussi examiné la version préliminaire des états financiers du Fonds pour la justice mondiale et des échantillons de dépenses. Par ailleurs, nous avons examiné les dossiers des paiements et retards de capitation, ainsi que les dépenses de la Caisse nationale de grève et de la Caisse nationale de défense.

Au cours de la semaine, nous avons eu une réunion avec des représentant(e)s de Deloitte LLP pour examiner la version préliminaire des états financiers et le rapport des résultats de la vérification. Nous avons aussi rencontré la firme d'experts-conseils et d'actuariat Eckler, qui a présenté l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi, en plus du régime de retraite.

Caisse générale

Nous avons examiné les données de la Caisse générale; nous les avons jugées satisfaisantes à notre connaissance. L'actif total de la Caisse générale s'élève à 449 073 468 $. En voici les grandes lignes :

Comptes	Soldes
Revenus de la Caisse générale	289 618 112 $
Dépenses de la Caisse générale	280 137 327 $
Gains non réalisés (pertes)	11 442 595 $
Excédent des revenus par rapport aux dépenses (pertes)	**20 923 380 $**

Caisse nationale de défense

Nous avons examiné les données de la Caisse nationale de défense et nous les avons jugées conformes aux règlements de celle-ci. La Caisse nationale de défense s'élève actuellement à 20 803 289 $. En voici les grandes lignes :

Comptes	Soldes
Revenus de la Caisse nationale de défense	18 001 802 $
Dépenses de la Caisse nationale de défense	18 847 142 $
Gains non réalisés (pertes)	507,548 $
Excédent des revenus par rapport aux dépenses (pertes)	**(337 792 $)**

Caisse nationale de grève

Nous avons examiné les données de la Caisse nationale de grève et nous les avons jugées conformes aux règlements de celle-ci. L'actif total de la Caisse nationale de grève s'élève à 132 615 726 $. En voici les grandes lignes :

Comptes	Soldes
Revenus de la Caisse nationale de grève	21 902 913 $
Dépenses de la Caisse nationale de grève	17 130 652 $
Gains non réalisés (pertes)	3 281 202 $
Excédent des revenus par rapport aux dépenses (pertes)	**8 053 463 $**

CONCLUSIONS

Capitation à recevoir et retards dans les paiements de capitation

La capitation à recevoir au 31 décembre 2024 s'élevait à 3 996 003 $. Une part estimée à 7,6 % de ce montant correspond à des paiements en retard depuis plus de 90 jours.

Formulaires de comptes de dépenses

Nous avons examiné les formulaires de comptes de dépenses des membres du Conseil exécutif national, des adjointes et adjoints exécutifs, de la direction et de membres du personnel choisis au hasard. Les comptes de dépenses des membres du personnel sont traités électroniquement et nous avons eu accès au logiciel Moniroo pour les examiner. Nous avons pu échantillonner et examiner les dépenses de manière aléatoire dans l'ensemble du pays. Nous avons constaté une concordance entre les remboursements de dépenses et les reçus.

Conciliations bancaires

Nous avons examiné en détail divers comptes bancaires, notamment en ce qui concerne la paie, et nous les avons trouvés équilibrés.

Relevés des cartes de crédit professionnelles du SCFP

Nous avons examiné les relevés de carte de crédit de dix (10) titulaires de carte de crédit professionnelle du SCFP en nous basant sur la politique relative aux cartes de crédit professionnelles du SCFP. Nous avons constaté que les relevés étaient bien tenus et en bon ordre.

Campagnes à frais partagés

Nous avons examiné les campagnes à frais partagés et nous avons trouvé les dossiers conformes aux règlements

Passif accumulé au titre des avantages sociaux futurs : autres régimes

En 2024, le passif accumulé au titre des avantages sociaux futurs s'élèvait à 293 195 273 $, somme indiquée dans le solde. Cette information se trouve dans les états financiers 2024 de la Caisse générale (veuillez consulter la note 7).

Normes comptables

Le SCFP utilise les normes comptables telles que rapportées dans les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de 2023.

Actuaires

Nous avons discuté des régimes d'avantages sociaux postérieurs à la retraite et postérieurs à l'emploi et du Régime de retraite des employés du SCFP avec les experts-conseils d'Eckler. Nous avons également passé en revue la capitalisation des avantages sociaux postérieurs à l'emploi parmi les documents fournis.

- Eckler : Régime de retraite des employés du SCFP (RRES)

  « À notre connaissance et selon nos discussions avec le SCFP, nous estimons qu'aucun événement ne s'est produit, entre le 31 décembre 2024 et la date du présent rapport, qui aurait pu avoir un impact important sur les résultats de l'évaluation ou les divulgations de fin d'année au 31 décembre 2024. L'indexation entrée en vigueur le 1er janvier 2025 est reflétée comme décrit précédemment. Bien que cette indexation puisse changer, nous ne pensons pas qu'un changement entraînerait une différence supérieure au seuil d'importance de Deloitte.

  – citation tirée du rapport d'Eckler sur le régime de retraite (notre traduction)

  Selon le rapport Eckler, le régime de retraite est entièrement capitalisé.

- Eckler : Régimes d'avantages sociaux

  Nous avons analysé l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi et postérieurs à la retraite de 2024; Philippe Laplante d'Eckler nous a guidés à travers sa méthodologie et les hypothèses utilisées dans son rapport.

RECOMMANDATIONS

Au terme de notre vérification de 2024, nous présentons les recommandations suivantes :

> À ce jour, le comité de vérification n'a pas de nouvelles recommandations, mais il encourage le Conseil exécutif national à poursuivre le travail sur les recommandations antérieures.

Mises à jour des recommandations antérieures

Année de vérification	Recommandation	Statut
2023	Les syndics souhaitent que les formulaires de grève soient mis à jour et plus conviviaux.	Ébauches en cours
2023	Réexaminer et réviser, au besoin, toutes les politiques et règlements existants au minimum tous les trois ans.	En cours
2023	Pour renforcer la recommandation précédente des syndics, nous insistons pour que les conciliations bancaires soient examinées et approuvées chaque mois.	Amélioration notable
2021	Encourager les sections locales à s'inscrire au transfert électronique de fonds (environ 95 % y sont déjà inscrites).	En cours

OBSERVATIONS FINALES

Nous avons trouvé la tenue de livres était satisfaisante. Nous félicitons Mark, Candace ainsi que le Conseil exécutif national pour les efforts déployés au cours de la dernière année. Nous tenons également à remercier les membres du personnel du SCFP des services de la comptabilité, de l'administration et de l'informatique pour avoir préparé les documents de manière à en faciliter l'accès.

Nous remercions particulièrement Marie-Anne Ruelland pour toute l'aide qu'elle nous a fournie au cours de cette vérification, car elle était toujours à notre disposition, ce qui a facilité notre travail. Nous tenons également à remercier Isabelle Gendron et Jasen Murphy pour leur disponibilité.

PLAN DE VÉRIFICATION INTERNE 2024

PROCESSUS OU UNITÉ À VÉRIFIER	***ÉVALUATION DU RISQUE RELATIVE***	***NATURE DU TRAVAIL***	***DOMAINES OU ENJEUX CLÉS POUR LA VÉRIFICATION***
Retards de paiement de capitation De plus de 3 mois	2022 : Moyen 2023 : Faible 2024 : Moyen 2022 : Faible 2023 : Faible 2024 : Faible	Examen financier	Statistiques sur les membres
Passif du régime de retraite	Sur une base de continuité : 2022 : Faible 2023 : Faible 2024 : Faible	Examen financier	Examen de la politique de placement
	Solvabilité : 2022 : Moyen 2023 : Moyen 2024 : Faible	L'écart de solvabilité a diminué à 2,3 %	Évaluation actuarielle 2024 : rencontre des syndics avec les actuaires
Avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi	2022 : Moyen 2023 : Faible 2024 : Faible	Examen financier	2024 : rencontre des syndics avec les actuaires

DONNA VAN KROONENBURG

DAVID TREMBLAY

CHRISTIAN TRUDEAU

BOB GUENTHER

TALITHA DEKKER

Signé le 10 juin 2025

:mar/sec
6 juin 2025